



BVVB INFO N°45

Association loi 1901 N°W913000446

La Ville du Bois, le 19/02/2009

Suite à notre rendez-vous du 13 février dernier avec M. le Maire, veuillez trouver ci-dessous les infos obtenues lors de cet entretien.

Rue de Gaillard : comme demandé, nous avons obtenu le déplacement du panneau d'itinéraire de délestage pour les plus de 3.5T à l'angle du Vieux Chemin de Montlhéry et de la rue des Prés. Toujours dans un souci de ne pas détériorer les façades, M. le maire nous a informé que les cars Meyer changeront désormais leur trajet avec un nouvel arrêt à l'angle de la rue Gaillard et de la Voie des Postes. La réponse de la demande de subvention pour les travaux devrait arriver en Avril prochain. Enfin, les demandes et propositions faites sur le site lors de la réunion de quartier du 29 novembre dernier devraient être prochainement étudiées lors d'une réunion avec les élus.



CR9 : depuis quelques semaines, nous avons constaté une nouvelle circulation (côté tennis) sur cet axe. Notre maire n'était pas au courant de ce fait. Il apparaît qu'aujourd'hui le seul panneau apposé sur la barrière et indiquant une interdiction de circuler dans les deux sens est mal interprété. Ainsi, un certain nombre d'automobilistes pensent pouvoir désormais l'emprunter. Nous avons donc demandé la mise en place d'un panneau d'Interdiction de circuler pour les véhicules à moteur (identique à celui qui existe du côté de Lunézy) le temps que les travaux d'aménagement soit finis et ce, pour la sécurité de tous. M. le maire nous a également informés que l'ouverture future de cette voie n'était aucunement liée au projet des Bartelottes.



Chemin des Fosses Rondes : M. le maire ne savait pas que les panneaux de signalisation n'avaient pas été remis en place après les travaux ; il en a donc pris note. Nous lui avons demandé de rajouter un panneau de Voie sans Issue à hauteur du parking. Enfin, le service urbanisme réfléchit à une solution permettant d'éviter que le chemin de terre ne se déverse sur la partie nouvellement rénovée (le premier projet de réfection de la voie étant abandonné car trop cher - entre 50.000 et 100.000 euros -, conséquence d'un décaissement manuellement). Nous avons eu la confirmation que des sacs de sel avaient été distribués localement.

Chiens dangereux : M. le Maire s'est engagé à faire contrôler le musellement de ces chiens lors de la prochaine fête de la St Fiacre. Il a également rapidement modifié les bavettes des nouveaux panneaux de signalisation de la place Beaulieu (les originaux prêtaient réellement à confusion). Nous lui avons aussi parlé des chiens errants et agressifs rencontrés par des promeneurs vers l'aire des gens du voyage.

RN20 : nous avons eu confirmation d'une certaine volonté politique pour faire avancer ce dossier (plusieurs réunions de travail avec un bureau d'études ont été planifiées). Le projet de voie en site propre ne semble pas être abandonné mais la transformation de cet axe en boulevard urbain ne pourra se faire qu'à l'horizon 2020, 2025 vu l'ampleur de la tâche. Des travaux en annexe seront néanmoins commencés à moyen terme. Le nombre de propriétaires concernés par le Droit de Préemption Renforcée n'est toujours pas connu de la mairie mais plusieurs d'entre eux ont, semble-t-il, déjà commencé à parler de leur projet de vente.